

Jean-Pierre Nadeau

Réviseur

Jean-Pierre Nadeau révisé ou traduit dans les deux langues officielles des textes se rapportant à divers domaines du droit, notamment le droit commercial, le droit des sociétés, la gouvernance d'entreprise, le litige, les valeurs mobilières et le droit de l'environnement.

Me Jean-Pierre Nadeau est entré au service de Lavery en 2002. Avant d'exercer dans le secteur de la traduction juridique en 1999, il a exercé le droit pendant de nombreuses années, d'abord à titre d'avocat et ensuite à titre de notaire.

FORMATION

- Diplôme de droit notarial (D.D.N.), Université de Sherbrooke, 1986
- LL.B., Université de Sherbrooke, 1982

CONSEILS ET ASSOCIATIONS

- Association canadienne des juristes-traducteurs (ACJT)

